CR réunion 05/09/22 sur les services de prévisions en DIRAG

Cette réunion a porté sur l'organisation des services de prévisions en DIRAG, notamment sur un bilan présenté par l'administration après un an de fonctionnement du Centre de Guyane en service semi-permanent au lieu de permanent. Le document ici en lien est présenté.
La CFDT a demandé des éclaircissements sur les méthodes de rédaction et de consultation du personnel. Seul les agents de Guyane ont été consultés. Visiblement, l'encadrement n'a pas souhaité recueillir les avis des prévisionnistes de DIRAG/Prévi pourtant fortement impactés par la fermeture de CM973/Previ la nuit.

Le document est passé en revue.
La direction est globalement satisfaite de la gestion des vigilances.
D'autant plus que le CM973/PREVI a atteint son effectif cible. Quelques formations sont encore à organiser mais grâce à des VMR, le service a pu fonctionner.
La CFDT a rappelé que faire appel à des VMR provenant d'équipes en sous effectif n'est pas un fonctionnement satisfaisant notamment lorsque le service qui fournit les agents a des bilans horaires très importants et que la gestion de congés/formations y est problématique.

Pour les épisodes de forts enjeux, la DIRAG peut s'appuyer sur des prévisionnistes du CM973 qui se portent volontaires. Tant mieux. Mais comme le rappelle Solidaires, un service public comme Météo France ne devrait peut-être pas s'appuyer sur le seul volontariat pour la gestion SPB, une organisation plus robuste est nécessaire pour ne pas mettre en danger la continuité de service.

La direction s'appuie également sur la permanence métier pour assurer la continuité de service.
Les chefs prévis des départements, en « nécessité absolue de service », se sont organisés pour se répartir des semaines à tour de rôle. Soit. Mais le fonctionnement reste compliqué. DIRAG/PREVI doit contacter la permanence métier qui contacte alors l'encadrement de Guyane qui recontacte DIRAG/PREVI. Une organisation plus simple et surtout plus efficace est à trouver.

Il est rappelé le rôle de DIRAG/Prévi la nuit : surveiller, superviser les observations et alerter la permanence. Aucune analyse de situation n'est à faire. On entend certains se féliciter : ce qui est chouette, c'est que des agents sont apparemment volontaires pour faire plus.
Plusieurs tâches se sont rajoutées la nuit à DIRAG/Prévi depuis le début de l'expérimentation, dont la gestion de Saint Pierre et Miquelon (la zone Antilles Guyane est vraiment très large). La CFDT-Météo a souligné que la période 3h00 à 4h30 est problématique en termes de charge de travail, surtout en saison cyclonique avec des risques de vigilance aux Antilles. La direction rétorque que cette année, la ZCIT s'est portée volontaire pour aller plus au Nord. Donc il n'y a plus d'enjeux en Guyane. Promis, juré elle ne reviendra pas avant la conclusion des ateliers 2022 de la DIRAG, dont on nous annonce l'heureux avènement pour fin décembre. Miracle à l'horizon !

Les ateliers 2022 de la DIRAG vont tout solutionner, y compris le manque de communication, de concertation. On a hâte d'en connaître la teneur et le calendrier de mise en œuvre (on nous promet un calendrier dans « *les jours qui viennent* »).
Fin du suspens imminent car l'année va bientôt se terminer.

Prochaine réunion le 09 janvier 2023. D'ici-là, espérons que l'ambition affichée par l'encadrement de la DIRAG dans ses ateliers sera dévoilée, partagée, validée… qui sait ?